



BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

PLAQUISTE

AVEC LE TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 3

RNCP : 37122 - date
enregistrement
05/03/2023
Formacode : 22412
ROME : F1604



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

Le plaquiste intervient dans tous types de bâtiments neufs ou à rénover pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs en plaques de plâtre et similaires, y compris le traitement des joints et les reprises aux plâtres manuel.

À partir de directives données oralement et de plans papiers ou numériques transmis par son responsable, il construit des plafonds, des doublages, des cloisons et met en place des systèmes constructifs pour assurer l'étanchéité à l'air, la gestion de la vapeur d'eau, l'isolation thermique et acoustique des bâtiments.

Pour ce faire, il effectue des tracés, des implantations et réalise des ossatures sur lesquelles il fixe des plaques de plâtre et similaires. Il met en œuvre par collage certains éléments (plaques de plâtre, complexes isolants).

Il réalise le traitement manuel ou mécanique des joints et des reprises aux plâtres manuels.

Pour réaliser ces ouvrages, le plaquiste réceptionne et utilise des échafaudages fixes, monte, utilise et démonte des échafaudages roulants. Après avoir reçu les consignes de son responsable, il organise son poste de travail, et établit l'ordre d'exécution et les modes opératoires des ouvrages à réaliser. Par la connaissance qu'il a des normes de conformité des supports de réception, il a la capacité de les contrôler avant d'intervenir et d'alerter son responsable en cas de non-conformité. Tout au long de son intervention, il contrôle son travail et rend compte à son responsable du déroulement du chantier.

Pour toutes ses missions, le plaquiste est amené à

travailler en équipe. Il coordonne sa propre activité avec celles des autres corps de métiers présents sur le chantier en simultané ou de manière décalée.

Selon la structure de l'entreprise il peut travailler en déplacement, soit localement dans les petites entreprises, soit régionalement (voire nationalement) pour les plus grosses entreprises. Dans les petites entreprises, il peut être amené à intervenir fréquemment sur d'autres chantiers.

Il intervient dans des locaux clos et couverts, occupés ou non, parfois sur des échafaudages intérieurs roulants ou fixes. Dans ce cas, il est en possession des habilitations nécessaires.

Sur le chantier, il manipule des charges lourdes et encombrantes et utilise du matériel électroportatif : il porte les équipements de protection individuelle (EPI) en relation avec les risques associés aux tâches qu'il réalise, et respecte les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives.

Il peut être amené à intervenir sur des chantiers en rénovation pouvant présenter des risques dus à la présence d'amiante. Il avertit son responsable en cas de suspicion de présence d'amiante dans les matériaux sur lesquels il intervient.

Dans le cas où le plaquiste est amené à travailler sur ou à proximité de matériaux amiantés, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur la prévention des risques liés à l'amiante (SS4).

Il a la connaissance des principes du développement durable et réalise le tri sélectif des déchets selon leur catégorie, générés par son activité.



Contenus

CCP - Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur
- Mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau
- Réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature
- Réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature.
- Réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'ouvertures

CCP - Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre et similaires
- Réaliser des reprises aux plâtres manuels.



Public concerné

Demandeur d'emploi



Prérequis

Lire – Ecrire - Compter



Modalités d'accès

Test de positionnement et entretien de motivation



Délai d'accès à la formation

Entrée envisageable jusqu'à 1 mois après la date de démarrage de l'action



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation en cours de formation, rédaction d'un dossier professionnel, évaluation en fin de formation avec une mise en situation et un entretien devant un jury.



Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Modalité de formation

Présentiel



Tarif *

10,90€/h soit 6867€ le parcours



Financements

Financé par la Région des Hauts de France dans le cadre du Plan Régional de Formation pour les demandeurs d'emploi



Lieu

Lycée Louis Loucheur
8 boulevard de Lyon
59100 Roubaix



Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.



Durée de la formation

Dernier trimestre 2025/ premier semestre 2026 selon la commande de la région

Durée en centre : 630 heures

Durée en entreprise : 210 heures



Réunions d'informations collectives au lycée

Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



Contactez-nous

GRETA Lille Métropole

@ contact.greta-lille@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

Christelle PETIT

Conseiller en Formation Professionnelle

@ c.petit@ac-lille.fr

☎ 06 62 40 04 05

Cécile GHILBERT

Assistante de formation

@ Cecile.ghilbert@ac-lille.fr

☎ 06 58 45 91 73